

La Lettre Municipale

N° 11 Mars Avril 2010

Commune de BURLATS

La Mairie à votre service

Secrétariat : 05 63 35 07 83

Jours et heures d'ouverture au public

Lundi		13 h 30 - 18 h 00
Mardi-Jeudi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi		13 h 30 - 17 h 00
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 15 h 00
Samedi	8 h 00 - 12 h 00 (sauf juillet août)	

Assistante sociale

Le jeudi matin de 8 h 45 à 11 h 45

Informations

Rappel utile des règlements

Nuisances sonores

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes leurs précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 20 h

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

~~~~~ Incinération des végétaux coupés :

se garantir des risques de propagation dans les zones proches d'espaces boisés et de friches.

Respecter le voisinage

Ces conseils valent pour une petite quantité de végétaux à brûler :

- choisir un jour et des heures convenables et être attentif à la direction du vent.

- ne pas brûler des végétaux ou herbes fraîchement coupés.

- limiter l'incinération dans le temps et ne pas laisser se consumer les braises.

Pour une quantité importante de végétaux coupés, il faut les apporter à la déchèterie la plus proche.

Billet d'humeur

Et ça continue, encore et encore, ...

Oui, c'est bien le début du refrain d'une chanson de Francis Cabrel qui convient parfaitement à la réalité que nous vivons quotidiennement.

Cela faisait quelques temps que nous n'avions pas connu d'actes d'incivilités. Quelques individus peu scrupuleux de l'environnement recommencent à laisser ici ou là toute sorte de déchets, donnant à notre commune un bien mauvais visage.

Voilà ce que découvrent nos enfants devant leur école ; comment ensuite les éduquer à l'environnement, leur apprendre la citoyenneté, les sensibiliser au développement durable ?

Rappelons que les lieux de collecte ne sont pas des dépotoirs : il est interdit de déposer des sacs ou autres objets hétéroclites au pied ou devant les containers.

Le bac jaune doit être utilisé pour les déchets recyclables, le bac vert pour les ordures ménagères. En aucun cas, sous peine d'amende, vous ne devez déposer de déchets verts (tonte de pelouse, taille d'arbres, etc).



Où en est-on ?



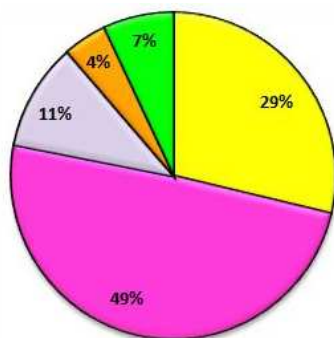
Au village, une nouvelle boîte aux lettres, mise à disposition gracieusement par les services de La Poste, vient d'être installée sur le quai Adélaïde.

Sa couleur peu commune diffère des boîtes habituelles : en effet, ce type de matériel est réservé aux zones classées par les bâtiments de France et s'intègre parfaitement dans le paysage local.

Budget communal 2010

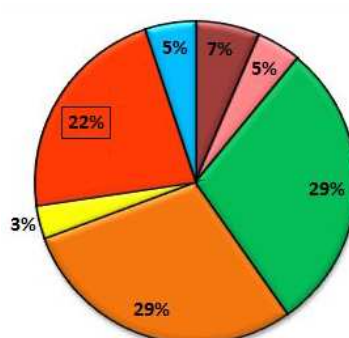
Section de fonctionnement : le budget s'équilibre à la somme de 1 069 777 €

Dépenses



- charges à caractère général
- charges de personnel
- autres charges de gestion courante
- charges financières
- charges diverses

Recettes



- atténuation des charges
- produits des services
- taxes foncière et d'habitation
- taxes professionnelle
- autres taxes
- dotations et participations
- autres produits de gestion courante

Section d'investissement : le budget s'équilibre à la somme de 2 565 319 €

Les dépenses les plus importantes concernent la voirie, la réhabilitation du temple des Sauvages ainsi que de l'ancienne papeterie, les travaux d'aménagement de cœur du village et la construction de la crèche.

Les recettes pour les investissements proviennent des subventions de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général, de différents organismes tels que la CAF du Tarn, de dotations (Taxe Locale à l'Equipement, Fond de Compensation de la TVA)



Cadre de vie

- 6 emplois techniques dédiés à votre service dont 7 mois d'épaveuse
- Fleurissement 3 000 €
- Illuminations Noël 1 500 €
- Aménagements divers : 5 000 € (cache-containers, jardinières,)



Voirie communale

97 000 €

- Travaux de rénovation et d'entretien 77 000 € (dont 43 000 € à la Communauté de Communes)
- Signalisation
- Aménagement sécurité
- Déneigement



Enfance

150 000 €

- Ecoles 132 000 €
- Centre de loisirs 18 000 €



Participations diverses

44 000 €

- Subventions aux associations 9 000 €

- Dotation service incendie et secours 35 000 €



Eclairage public

13 269 €

Variation du taux d'imposition

	Année 2009	Année 2010	Produit supplémentaire généré
Taxe d'habitation	8,05 %	8,45 %	6 812 €
Foncier bâti	13,27 %	13,40 %	1 544 €
Foncier non bâti	83,79 %	84,62 %	187 €

Cette augmentation représente en moyenne un surplus de 10 € par famille pour la part communale.

Le total des produits supplémentaires 8543 € représente en fonctionnement par an l'équivalent :

- du coût du déneigement
- de 64 % de l'éclairage public
- de 3 places de crèche

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 17 juin 2010 à 20 h 30

Les compte-rendus des différents conseils municipaux sont affichés dans leur intégralité et consultables au secrétariat de la mairie.

Travaux

Temple des Salvages : le préfabriqué n'étant plus d'aucune utilité et gênant le réaménagement de l'espace autour du temple qui est en cours de réhabilitation, nous avons fait procéder à son enlèvement.

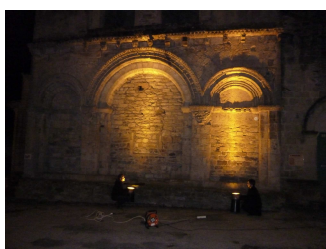
Vue arrière du temple depuis l'ancienne cour de l'école.



A l'intérieur, il a fallu reprendre entièrement l'électricité, ouvrir une porte de secours sur le côté. Il faudra également repeindre entièrement murs, plafond et menuiseries.

Essais lumières

Avant de commencer les travaux, il faut prévoir l'emplacement exact des spots qui permettront, comme côté square, de mettre en valeur par la lumière l'ensemble de la collégiale. C'est pour cela que des essais de nuit sont nécessaires.



Abords de la collégiale et place de l'église

Les travaux avancent à grands pas et petit à petit, se dessine le nouveau visage du cœur du village. Nous recommandons aux usagers de ne pas se

garer devant le parvis de l'église, de nombreuses places de parking sont à disposition devant le moulin des Sittelles, au square et sur le quai Adélaïde.

Cadre de vie De superbes cache-containers, réalisés et installés par les services municipaux, ont été mis en place aux Salvages. Chaque année, nous habitons en priorité les containers les plus visibles, l'objectif étant d'en équiper le plus possible.



Nettoyage de printemps

Avant de déplacer le monument aux morts au cœur du village, il a été nettoyé entièrement. La croix en granit située à proximité a été sablée, retrouvant ainsi son aspect originel.

Avec nos élus

Visite de M. Calvel,

L'architecte en chef des monuments historiques est venu le 8 mars pour fournir de précieux conseils et donner son avis sur les différents projets : ainsi, nous avons pu évoquer la réhabilitation de la maison d'Adam en logements sociaux par le PACT du Tarn, les travaux en cours des abords de la collégiale, ainsi que les futurs travaux concernant la façade de la collégiale.

Suivi des travaux : les élus participent activement tous les vendredis à la réunion de chantier réunissant le maître d'oeuvre et l'entreprise.

Moment très important, cela permet d'apporter des modifications au projet initial, de répondre à des problèmes soulevés lors des travaux, de faire le point sur l'avancée du chantier.

Au Centre de Loisirs des Vignals



L'importante fréquentation lors de la première semaine des vacances scolaires de Pâques souligne le succès croissant du centre de loisirs. Il répond à un besoin des familles et offre aux enfants des

activités autant ludiques qu'éducatives, toujours originales. Ainsi, au cours de cette semaine pascale, les plus grands ont été enthousiasmés par une nouvelle activité, le Laser-Quest (jeu de poursuite dans un labyrinthe) tandis que les plus petits régalaient leur papilles lors des ateliers cuisine. L'après-midi, à base d'activités gymniques à l'Hautpouloise Mazamet a ravi autant les grands que les petits.



Vivement juillet pour se retrouver et vivre tous ensemble de nouvelles aventures concoctées par la dynamique équipe d'encadrement.

Dans nos écoles

Toujours soucieuse d'offrir aux enfants ainsi qu'aux équipes enseignantes de bonnes conditions de travail, la municipalité effectue régulièrement des travaux dans les écoles et consacre un budget conséquent aux investissements. Ainsi, dernièrement, l'école de Lafontasse s'est vue dotée d'un superbe chalet, en lieu et place du bac à sable, pour ranger les jeux d'extérieurs. Le même type d'équipement est également prévu pour les Vignals.



Vie locale : ça c'est déjà passé !!!

Club local des jardiniers de France : Après Claude Virgili l'année dernière à la même époque, Jean-Pierre Mariojous a accueilli chez lui le club des jardiniers local de Lacrouzette et le réseau des jardiniers du Parc Régional pour une séance de formation sur le thème de la taille des arbres fruitiers animée par Benoît Ourliac du verger Conservatoire de Puycelsi. Gros succès pour cette après-midi très instructive et conviviale.



Elections régionales : Les dimanches 14 et 21 mars ont eu lieu les élections régionales avec un taux de participation un peu plus élevé que la moyenne nationale. Vous avez démontré une fois de plus votre esprit civique lors de ces deux scrutins. Tous les membres du Conseil Municipal furent mobilisés pour assurer le bon déroulement des élections.

Goûter des aînés : l'important épisode neigeux de janvier nous avait conduit à repousser le traditionnel goûter des aînés. Le dimanche 11 avril, une soixantaine de nos anciens se sont donc retrouvés salle de la papeterie. Après un spectacle composé de sketches théâtraux et de chansons reprises par l'assemblée conquise par le répertoire proposé, un copieux goûter, arrosé de cidre et jus de fruit, clôtura cette après-midi festive. Ce fut l'occasion d'honorer la doyenne et le doyen Elisa et René Caminade ainsi que la benjamine Mme Heral Renée et le benjamin M. Benoît Yvon.



Reconnaissance : conquis par l'histoire de son village, Jean-Louis Spertino peut s'adonner pleinement à sa passion maintenant qu'il a cessé ses fonctions municipales de premier adjoint. Nous faisons encore souvent appel à ses connaissances et ses compétences pour aider à la réalisation de projets. Il y répond toujours avec enthousiasme. En toute simplicité, il a reçu, en remerciement des services rendus à la commune, l'écharpe tricolore. Nous sommes heureux de l'honorer à travers ces quelques lignes.

La saison au pavillon Adélaïde

Faisant partie intégrante du patrimoine historique de Burlats, l'Ile, la Bistoure et le Pavillon Adélaïde sont depuis le 1^{er} janvier 2010 propriété de la commune. En effet, ils ont été acquis pour l'euro symbolique au Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc. Avec, la collégiale, les remparts, le château, ces lieux sont la vitrine de notre village et attirent de nombreux touristes. Toutefois, le Pavillon Adélaïde avait également besoin d'être rénové. 8 500 euros, pris en charge par le Parc du Haut-Languedoc, furent nécessaires pour remplacer les vitraux brisés par des jets de pierre et restaurer toutes les boiseries extérieures. Le pavillon ainsi rafraîchi, la saison estivale y verra 5 expositions se succéder de juin à septembre. Reconnu par tous les artistes comme un lieu d'exposition incontournable et imprégné d'un esprit particulier, la municipalité continue à mettre tout en œuvre pour faire vivre et découvrir ce haut lieu historique.

Agenda des

Associations

Dimanche 16 mai

Vide grenier des Salvages
organisé par **Les Salvages Passion**

Samedi 22 Mai 14 h 00

Concours officiel aux Salvages
organisé par la **Pétanque Salvageoise**

Dimanche 6 Juin

Fête de Saint Pierre à Burlats
Office religieux
Verre de l'Amitié

Vendredi 18

Samedi 19 et Dimanche 20 juin
Fête des Salvages
organisée par **Les Salvages Passion**
avec feu d'artifice le samedi

Dimanche 27 Juin

Vide grenier de Burlats
organisé par le
Racing Club Salvageois Castres

~~~~~  
**Samedi 26 Juin 19 h 30**

**Pavillon Adélaïde Burlats**

**Choeur d'enfants et d'adultes du**  
**Moulin des Sittelles**  
**Festival Adélaïde**  
"ça s'est dit"  
oeuvre de Fabrice Ramos

### Expositions Pavillon Adélaïde

**Ecole municipale**  
**des beaux arts de Castres**

Les samedis et dimanches suivants :  
29/30 mai ; 5/6 juin ; 12/13 juin

**Associations les peintres du Moulin**  
Du 19 juin au 04 juillet

**Art en ciel**  
Du 05 juillet au 25 juillet

**Exposition itinérante**  
**Pays Sidobre Monts de Lacaune**  
Bob Morse Philippe Deltour  
du 31 juillet au 22 août

**Association le phare de Mazamet**  
**Oeuvres de Mme Cosentino**  
du 28 août au 20 septembre

**PROCHAINE LETTRE MUNICIPALE : juillet 2010**